

Formation dirigeants de club et Codep

Subventions ANS

Introduction

Avant de développer la construction d'un budget prévisionnel, il est important de comprendre le document à remplir.

Document qui fait appel des références comptables(PCG)

C'est pourquoi, je vais essayer de vous faire des rappels simples pour vous familiariser avec les différents termes et nomenclature spécifique.

Sachez que la compta. date depuis la nuit des temps, on observe un enregistrement des recettes et des dépenses au fur et à mesure de leurs réalisations.

En France, il existe un texte officiel (émis par le conseil national de la comptabilité) qui est le plan comptable général **PCG**(1947) ,il est rédigé par l'Autorité des Normes Comptables et homologué par un arrêt ministériel. Il va déterminer différentes classes et comptes, un peu comme le code du sport et le MFT qui régissent la plongée sous-marine en France.

Rappels

Nous allons voir la Balance, le compte de résultat et le bilan synthétique.

Définition de la balance :

Correspond à un état pour une période définie(12 mois),établi à partir de tous les comptes et regroupant les totaux de toutes les dépenses et recettes de ces comptes et leurs soldes.

- Pour illustrer ceci, je vous ai fait **un tableau synthétique de la balance** où l'on retrouve les classes et comptes :

Classe 1 : Fonds propres (report des à nouveaux)

Total classe 1

Classe 2 : Immobilisations et Amortissements

Total classe 2

Classe 5 : Banque (compte courant, placements, livrets etc..)

Total classe 5

Classe 6 : Dépenses  explication en détail dans les 2 prochaines diapos

Classe 7 : Recettes

Total classe 6 et 7

Classe 8 : Contributions volontaires en natures (dons, prestations, mise à disposition de locaux, piscine etc...)

Valorisation ++++

Total 86 (débit) = total 87 (crédit) toujours équilibré

- Prestations
- Bénévolat
- Renoncations (ex : frais Km)
- mise à disposition(local, piscine ...)
- dons
- prestations en nature

➤ **Le Compte de résultat** : tableau 2 parties (produits à droite , charges à gauches)

Total recettes – total dépenses= **résultat de l'exercice (+) ou (-)**

➤ Le **Bilan synthétique** = notre patrimoine « notre richesse »
Se présente sous la forme d'un tableau avec 2 parties :

Passif (partie droite) = **Actif** (partie gauche) = **équilibre**

⇔ total compte1 + résultat de l'exercice = <=> total compte2+total compte5

Tous ces éléments seront importants pour notre futur Budget prévisionnel de demandes de subventions

➤ **Budget prévisionnel** (il se prépare en amont) **du projet** :

➤ On retrouve la même présentation : partie gauche Dépenses 6

- achats fourniture, licences, textiles, matériel (comptes 60/61)

- locations, frais déplacement ,hébergement, repas (compte61/62)
- assurances, production de flyers (compte61)

Partie droite Recettes 7

- Licences ,cotisations, stage (compte 70)
- Vente textile etc...
- Subventions(mairie, départementale, régionale, nationale) (compte 74)
- Mécénat / dons
- Fonds propres (ressources propres affectées au projet)
 - **Remarques :**
 - **!!!! total charges = total recettes, toujours équilibré**
 - Demandes de subvention < ou = 50% du total des produits
 - Faire attention à la ventilation des différentes subventions pour chaque projet, surtout lors du compte rendu de l'action
 - Contributions volontaires en nature (86=87 toujours équilibré)
 - Il faut qu'il y ait une cohérence entres les bilans financiers et les demandes de subventions
 - Pensez à faire un tableau de synthèse des bilans financiers des commissions surtout pour les Codeps (budget prév.,dépenses totales, recettes, dépense nettes)

➤ **Compte rendu du bilan financier de l'action**

Le tableau se présente de la même façon, nous notons toujours les 2 parties :

- A droite les produits, mais avec 2 colonnes (prévision/réalisation)
Nous noterons les valeurs exactes des subventions obtenues
- A gauche les charges avec les 2 colonnes (prévision/réalisation)

Remarques :

- En fonction du montant des subventions reçues, les fonds propres vont permettre d' équilibrer le budget
→ Total charges = Total produits
- Idem pour les contributions volontaires (totaux équilibrés)

- Total compte 86 = total compte 87
- Calculer le montant subvention/total produit